COMMUNE DE ROSIERS D'EGLETONS

Registre des délibérations du Conseil Municipal

L'an deux mil vingt et deux, le 26 janvier, le Conseil Municipal de la commune de ROSIERS D'EGLETONS, dûment convoqué, s'est réuni à la Mairie sous la présidence de Monsieur Gérard BRETTE, Maire.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 15

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
019-211917604-20220126-DEL_2022_05-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 31/01/2022

Date convocation : 20 janvier 2022
Secrétaire de séance : Jean BOINET

PRESENTS : Gérard BRETTE, Fernand ZANETTI, Georges CARAMINOT, Marie-Claude AVELINO, Jean-Claude TALBERT, Fabienne AGNOUX, Sandrine LETOQUIN, Jean BOINET, Francis GUILLOT, Brigitte LAURENSOU, Audrey PAREL, Stéphanie MAGNE, Jeanne-Marie AMOREIRA.

ABSENTS EXCUSES : Laurent GOURDOUX, Jacques GUILLAUMIE-BILLET

PROCURATION(S) :

Délibération n° 2022 - 05
Portant approbation des modifications des attributions de compensation de la Communauté de Communes Ventadour-Egletons-Monédières

Le maire informe le conseil municipal que la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT) s'est réunie le 29 novembre 2021 afin d'approuver les nouveaux montants d'attribution de compensation aux communes. Le conseil municipal après en avoir pris connaissance et en avoir délibéré approuve le rapport de la CLECT.

Membres : 15
Présents : 13
Représenté(s) : 0
Nombre de votants : 13
Exprimés : 13
Pour : 13
Contre : 0
Abstention : 0

Le Maire, Gérard BRETTE

MAIRIE DE ROSIERS D'EGLETONS (Corrèze)